



Certificat d'Aptitude Professionnelle ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE



Public concerné : Élèves issus de classes de
3ème SEGPA, Prépa Métiers et Générale

Le profil

- Soigner sa présentation
- Être dynamique, réactif
- Être endurant
- S'intégrer à une équipe
- Aimer la communication
- Être organisé



Les compétences

- Commander, réceptionner les marchandises, les contrôler, les stocker
- Approvisionner et mettre en valeur l'unité commerciale
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP peut exercer son activité dans toutes unités commerciales (magasins alimentaires, non alimentaires, spécialisés, grandes surfaces), grossistes, quelle que soit leur taille.

Après le CAP :

- Vie active
- Poursuite d'études en bac professionnel (métiers du commerce, de la vente ou de l'accueil)



Les métiers

- Employé-e de libre service, de grande surface, de e-commerce
- Vendeur-se en magasin, vendeur de produits frais
- Hôte-sse de caisse
- Conseiller-ère de vente



Le chef d'œuvre

Un volume horaire est dédié en 1^{ère} et terminale à la réalisation d'un chef d'œuvre, aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui vise à développer inventivité et créativité.

La co-intervention

Des heures de co-intervention, assurées par le professeur de la spécialité professionnelle conjointement avec les professeurs de français et de mathématiques créent ainsi une différence avec les modalités pédagogiques du collège. C'est aussi le moyen pour les élèves de s'approprier le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels à même de renforcer leurs acquis.

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P. F. M. P.)

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante et obligatoire de la formation.

Elles impliquent un rapport particulier avec l'entreprise. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée ; l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle. Elles sont des occasions privilégiées et constituent un facteur déterminant d'insertion.

16 semaines en milieu professionnel

